

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 16 mars 1918.)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. George Bailey *Beak*, en qualité de consul près le consulat général britannique à Zurich.

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée pour raisons de santé par M. *Miller* de ses fonctions de chef de la division de police du département de justice et police.

(Du 18 mars 1918.)

L'exequatur est accordé à M. Don Carlos *Ginocchio*, nommé consul de Pérou, à Lausanne.

La démission donnée par M. le Dr Léon William *Collet* de ses fonctions de directeur du service des eaux du département de l'intérieur est acceptée pour le 1^{er} octobre 1918, avec remerciements pour les services rendus. M. Collet est nommé collaborateur scientifique du département de l'intérieur.

Les membres de la commission pour les examens fédéraux d'essayeurs-jurés sont confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période administrative de trois ans, savoir :

MM. Charles *Savoie*, chef du bureau suisse des matières d'or et d'argent, président, à Berne;
 le Dr F. P. *Treadwell*, professeur à l'Ecole polytechnique suisse, à Zurich;
 le Dr A. Steinmann, décédé, a été remplacé par M. Georges *Steiner*, chef du contrôle des ouvrages d'or et d'argent, à La Chaux-de-Fonds.

(Du 23 mars 1918.)

Le 16 mars 1918, M. Paul-Eugène *Dutasta* a présenté au président de la Confédération les lettres présidentielles l'accréditant en qualité d'Ambassadeur de la République française près la Confédération suisse.

(Du 23 mars 1918.)

Les membres actuels de la commission de surveillance de la bibliothèque nationale suisse sont confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période administrative de trois ans à partir du 1^{er} janvier 1918, savoir :

MM. Ernest Daucourt, conseiller national, à Porrentruy; Dr Jean Dierauer, bibliothécaire, à St. Gall; Dr Louis Dupraz, bibliothécaire, à Lausanne; Dr Hermann Escher, bibliothécaire, à Zurich; E. Garbani-Nerini, conseiller national, à Lugano; Dr Joh. Heinr. Graf, professeur à l'Université de Berne; A. Gurdi, président de l'administration des biens de corporation, à Lucerne; Dr Ed. Hoffmann-Krayer, professeur à l'Université de Bâle; William Rosier, conseiller d'Etat, à Genève.

M. le professeur Dr J. H. Graf à Berne a été confirmé dans ses fonctions de président.

M. Auguste Kurer, à Soleure, a été nommé représentant du Conseil fédéral dans le syndicat d'importation de l'industrie suisse de la chaussure (n° 12).

NOMINATIONS

(Du 16 mars 1918.)

Département des finances et des douanes.

Administration des finances.

Aide-reviseur au contrôle des finances : M. Cesare Orelli, de Locarno, aide provisoire à ce contrôle.

Administration des douanes.

Aide-contrôleur au bureau principal des douanes de Genève-gare P. V. : M. Alfred Guyot, de Boudevilliers, aide-contrôleur au bureau des douanes de Bâle.

Département de l'économie publique.

Service de l'hygiène publique.

Commis de première classe : M. François Vieli, de Val (Grisons), employé provisoire à ce service.

(Du 18 mars 1918.)

Département des finances et des douanes.

Administration des finances.

Directeur : M. Hans *Ryffel*, de Stäfa, adjoint à ce service.

Adjoint : M. Emile *Pfirter*, de Pratteln, chef-comptable à la direction générale des télégraphes, à Berne.

Département des postes et des chemins de fer.

Division des chemins de fer.

Ingénieur du contrôle de deuxième classe pour les chemins de fer électriques : M. Paul *Fäh*, de Rorschach, adjoint du chef du service de la traction des chemins de fer rhétiques, à Landquart.

Administration des postes.

Reviseur de deuxième classe : M. Robert *de Grünigen*, de Gessenay (Berne), aide de première classe à cet inspectorat.

Aide de première classe : M. Edouard *Geiser*, de Wohlen (Berne), aide auxiliaire audit inspectorat.

PUBLICATIONS

DES

DEPARTEMENTS ET D'AUTRES ADMINISTRATIONS DE LA CONFÉDÉRATION

Vente à l'enchère de juments du pays achetées par la Confédération et destinées à la reproduction.

Suivant décision du département militaire suisse, la régie des chevaux vendra aux enchères publiques le samedi 13 avril 1918, 10 heures du matin, à Berne (Manège de la ville)

environ 40 juments de la race du Jura.

Ces juments ne seront remises qu'aux acheteurs qui fourniront une attestation certifiant qu'ils font partie d'un syndicat pour la reproduction chevaline.

Sur demande, l'administration soussignée enverra, par poste, les conditions de vente.

Les intéressés pourront examiner les dites juments à Thoune, le jour avant la mise.

Thoune, mars 1918.

[2..]

Direction de la régie suisse des chevaux.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	13
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.03.1918
Date	
Data	
Seite	503-505
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 598

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.